

## Compte rendu du Conseil des écoles de Saillans

18/06/2019

**Présents :** Alcamo Catherine, Boutet Martin Sylvie (directrices des écoles) ; Chauvet Camille, Girain Muriel, Thomas Soazig, Puente Sarah, Feyeux Clotilde, Migheli Joelle, Daumas Françoise (enseignantes) ; Amélie Acker, Gramond Poncet Annick, Pellissier Géraldine (ATSEM) ; Amalbert Christine, Zanolli Sonia, Bonnot Patricia (parents délégués) ; Roux Sylvie (Conseillère municipale St Sauveur en Diois et responsable des services SIVU) ; Beillard Vincent (maire de Saillans)

**Excusés :** Mr Misiurny (IEN) ; Boilloz Mickael, Berchaud Céline, Larcher Virginie, Choquart Alisson, Skubich Joel (parents délégués) ; Teyssonier Virginie (cantinière) ; Geoffroy Léa (enseignante)

Le Conseil d'école (CE) démarre à 18h30.

Avant d'aborder le point N°1, à la demande du maire et malgré son absence puisqu'il arrivera à 18h55, Mme Boutet-Martin précise le rôle et la composition de CE.

A Saillans, il y a 2 écoles, la volonté d'équipe est de travailler ensemble, le CE est donc commun aux 2 écoles, tout comme le projet d'école ; cela a été validé par l'Inspection et ce depuis plus de 15 ans. Mme Boutet-Martin rappelle que le CE est un organe de concertation institutionnel doté de compétences décisionnelles (loi d'orientation de 1989) ; c'est le directeur d'école qui préside le CE qui doit réunir les représentants de la communauté éducative, c'est-à-dire toutes les personnes qui interviennent auprès des enfants. Le CE donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Mme Alcamo relit le texte officiel qui régit le Conseil d'école : il cite tous les membres devant ou pouvant participer au CE et précise que les présidentes du CE sont habilitées à inviter qui elle souhaitent si elles

jugent ces personnes utiles au débat. Il explique qu'en CE, doivent être traité les sujets tels que les moyens alloués à l'école, la prise en charge des enfants handicapés, l'hygiène et la protection des enfants. Le CE doit aussi statuer sur le volet pédagogique du projet d'école.

Mme Boutet-Martin conclut en disant que toutes les personnes invitées peuvent intervenir et sont légitimes à donner leur éclairage et faire avancer les questions à l'ordre du jour.

### 1) Bilan des projets et actions du 3<sup>ème</sup> trimestre

Certains projets concernent tous les enfants des écoles :

- La chorale : thème choisi cette année : jeux de langage. Une représentation est prévue le 28/06, le même jour que la fête de l'école prévue dans le jardin d'enfant et cour de l'école. Les Petites canailles organisent des jeux et une petite restauration/buvette. Les classes seront ouvertes aux parents après la chorale.

- L'association Faubourg 26 a offert 2 spectacles aux élèves. Les enseignantes les remercient vivement, les spectacles étaient d'une grande qualité.

- Période 5 : GS et toute l'école élémentaire ont fait un cycle sport : ultimate frisbee qui a beaucoup plu aux enfants, choisi pour la première fois cette année. Intégration réussie des GS. Nous remercions les petites canailles pour l'achat du matériel.

- Classe jaune : implication des parents pour un travail sur les métiers, certains d'entre eux sont venus présenter leurs métiers, Camille Chauvet les remercie chaleureusement

- GS : intervention vélo + venue du garde champêtre pour une intervention sur les panneaux de circulation élémentaires

- L'exposition de Mme Migheli autour des activités plastiques des élèves de maternelle et des CE1/CE2, et en lien avec la visite au musée des

Adhémar à l'automne aura lieu dans la salle de motricité à partir du 25 juin ;

- L'expo photo des CE2/ CM1 sera visible à cette occasion
- Sortie au Parc alexis Gruss des maternelles et CP/CE1. Visite intense mais bien. Ateliers cirques menés par la suite par les enseignantes à l'école.
- Jérémie du forum est venu dans l'école pour nous aider à travailler sur la programmation et les robots (2 séances/classe)
- visite de la ferme aux crocodiles de Pierrelatte pour les CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 prévue le 24 juin. A l'heure où nous finalisons ce compte rendu, la sortie a eu lieu et s'est très bien passée.

Le sivu précise que les pique-niques prévus en dehors de Saillans ne sont plus fournis par la cantine (chaîne du froid)

- Les CM2 ont prévu de sortir un journal d'ici la fin de l'année. Et une expo photo sur les émotions réalisée par les CM2 sera visible dans la classe le jour de la chorale.

La traditionnelle remise des dictionnaires au CM2 (par les petites canailles), celle des livres de l'été (ministère) et le « diplôme » baptême de l'air (mairie) sont prévus à l'issue de la chorale le vendredi 28 juin.

Au jour de la rédaction de ce compte-rendu, toutes les activités prévues le vendredi 28 juin ont été reportées au mardi 2 juillet en raison de la canicule.

- Le permis piéton a été passé par les CE2 grâce à l'intervention de Monsieur Pellissier, de même que le permis internet des CM2.
- CE2/CM1 : L'exposition photos a été exposée à la bibliothèque jusqu'au 15 juin. Participation dans le cadre de la révision du PLU de la commune à des ateliers dans le cadre de l'enseignement de la géographie : les enfants ont réfléchi à l'aménagement d'un terrain, aboutissant à la réalisation de maquettes qui ont ensuite été exposées lors d'une réunion publique. Ce fut très intéressant pour les élèves et leurs enseignantes de travailler sur un sujet concret avec les architectes.

- Les CM2 ont bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours. Les enseignantes soulignent la qualité de la formation délivrée par la MAIF.
- Une exposition sur les risques domestiques est passée dans l'école. Les enseignantes déplorent le manque de temps qu'elles ont eu pour pouvoir travailler dessus. Elles la redemanderont (projet d'école)
- Liaison GS/CP : lecture par les CP en maternelle de livres choisis par les GS. A cette occasion, les GS questionnent les cp sur cette année scolaire. Puis les GS participeront à des récréations en élémentaire. + visite classe de CP
- Les CM2 sont allés au collège et ont mangé au self. Le bus a été financé par la mairie. Seuls les élèves prévus à Revesz y sont allés car c'est le collège de secteur. Des réunions maîtresse CM2/ collège ont également eu lieu comme chaque année.
- Jardinage prévu mais trop de mauvais temps : quelques radis, tomates, et autres pommes de terre ont quand même été cultivés. Les enseignantes demandent aux enfants de Saillans d'arroser le jardin cet été.

Les enseignantes tiennent à remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans l'accompagnement des sorties et les Petites Canailles qui les financent pour la plupart, ainsi que la mairie, sans lesquels ces projets ne pourraient être menés à bien.

Le Ponibus a aussi été mis en place : 18 enfants, ravis du projet, « une graine éco citoyenne est plantée » souligne Mme Alcamo.

## 2) Préparation rentrée 2019

**Effectifs Maternelle** : 3 classes, 51 élèves inscrits à ce jour, c'est un effectif en deçà des effectifs annoncés en décembre (départ de 7 enfants non prévus initialement). Mais tous ne sont pas encore inscrits et Mme Alcamo précise que les effectifs actuels ne seront pas ceux de la rentrée.

Des classes multi-âge sont prévues, Mme Chauvet quitte l'école et sera remplacée par Maurice Migheli. Les enseignantes ont prévu de garder autant que possible leurs anciens élèves.

Une classe PS, MS, GS à 17, une classe TPS, PS, MS à 18 et une classe MS, GS à 16 sont prévues.

**Effectifs élémentaire** : Il y a eu une ouverture de classe, nous aurons donc 5 classes, Mme Betty Ponton sera l'enseignante de la nouvelle classe. L'école comptera 110 élèves : 29 CP, 11 CE1, 33 CE2, 17 CM1, 20 CM2.

La répartition prévue aujourd'hui n'est pas définitive puisque souvent des enfants arrivent pendant l'été : Une classe de CP à 21, une classe de CP/ CE1 à 19 (8+11), une classe de CE2 à 23, une classe de CE2/CM1 à 23 (10 + 13), une classe de CM1/CM2 à 24 (4 + 20)

Du matériel a été commandé et sera installé d'ici la fin de l'année scolaire. Les enseignantes ont demandé un créneau de plus au forum, et une enveloppe de 100 euros.

Un aménagement du préau a été demandé afin de conserver un espace « calme » puisqu'il n'y aura plus de salle disponible (ces demandes sont en cours de discussion).

### 3) Point périscolaire et cantine

Une convention de mise à disposition des locaux a été signée. (toilettes et salle de motricité)

Sylvie Roux explique que l'accueil périscolaire se déroulera dans la salle de motricité en attendant la fin des travaux.

Inscriptions : pour les nouveaux arrivants : ils doivent prendre un rdv entre le 24 juin et le 4 juillet pour le 28 ou 29 août.

Les réservations sont toujours à faire le jeudi pour la semaine suivante.

**Pour les anciens** : pas de prise de rdv, les dossiers papier seront déposés dans la boîte aux lettres du sivu entre le 24/06 et le 6/08 puis un identifiant sera attribué et les réservations pourront se faire (toujours le jeudi).

En comité des usagers, 2 scénarios ont été imaginés : Si trop d'enfants, il y aura 2 services (plus de 58+32) ; 1 gros service en 1<sup>er</sup>, un plus petit ensuite, qui débiterait vers 12h45, occupé par les plus grands de l'école

Pas de modifications d'horaires pour le périsco, 30 enfants accueillis pour l'instant mais modifiable car le personnel est prévu.

Autre solution envisagée : « aquarium » du forum à décroquer ; la 3cps n'est pas favorable donc mieux vaut 2 services

La demande d'un service civique a été faite + une autre personne si 2 services.

Pour les enfants résidant en dehors des communes du SIVU, ils paient plein tarif, sauf s'ils y adhèrent et signent une convention.

### 4) Questions diverses

- Un parent demande pourquoi un rappel au cadre a dû être fait en début de séance. A cette occasion,

la directrice de l'élémentaire résume à monsieur le maire les grandes lignes de ce cadre. Mr le maire répond qu'il s'agissait de préciser aux agents que leur travail est lié aux affaires internes de la mairie et qu'un courrier leur a été envoyé à ce sujet. L'inspecteur a été rencontré par la mairie, les conditions de travail des ATSEM ont été évoquées (problème des enfants pas propres que les ATSEM doivent changer sans matériel adapté). Monsieur l'Inspecteur incite la communauté éducative et les élus à en parler aux parents. Une personne de l'ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection) va repasser visiter l'école pour travailler sur les postures, les améliorations possibles (table à langer ?) pour gérer cette nouveauté (enfants pas propres).

La communication sur les activités et projets menés par l'école a été abordée. Le Maire rapporte que l'Inspecteur de l'Education Nationale pense que l'école doit davantage communiquer sur ce qu'elle fait en lien avec la mairie et le site internet pour promouvoir l'école publique.

Mme Alcamo met en garde sur la confusion possible communication/information.

Les parents soulèvent le problème du manque de moyens alloué à l'école publique (enseignants non remplacés, maître E présent la moitié de l'année, RASED incomplet....)

- Stagiaires maternelle : 2 hommes : mixité appréciée

- Le Maire insiste sur le fait que l'information que donnerait l'école par le biais du site internet de la mairie aurait un impact pour la pérennité des villages, et donnerait du poids aux demandes.

- Questionnement au sujet du transport scolaire Espenel/Saillans. Le fonctionnement va changer. Le bus est obsolète et les fonds sont insuffisants pour le changer...

- Mr le maire explique que les parents d'élèves sont inquiets au sujet des infrastructures liées à l'école, à la crèche. C'est la raison pour laquelle un courrier des élus sera envoyé à tous les partenaires dans lequel un point sera fait sur la jeunesse en général : crèche, périscolaire, centre de loisirs, accueil jeunes

- L'instruction est obligatoire pour les enfants qui ont 3 ans l'année de la rentrée (nés en 2016), des aménagements seront possibles pour l'après-midi (pour le moment le projet de loi n'est pas finalisé).

- Vaccination des enfants et école : les vaccins sont obligatoires mais la non vaccination ne peut empêcher l'inscription de l'enfant, l'info est transmise aux services de santé scolaire par les directrices.

Pour le SIVU, c'est la même règle car il fonctionne en lien avec l'école.

La séance est levée à 20h20

La secrétaire de séance :

Les co-présidentes :

Muriel GIRAIN

Mesdames ALCAMO et BOUTET-MARTIN

## Compte rendu du Conseil d'école de Saillans N°2 du 11/03/2019.

### Enseignantes :

*Elémentaire* : BOUTET MARTIN Sylvie (directrice, CE2/CM1), FEYEU Clotilde (CE2 : décharge de direction), GEOFFROY Léa (mi-temps CP) GIRAIN Muriel (CE1/CE2), PUENTE Sarah (CM1-CM2), THOMAS Soazig (mi-temps CP)

*Maternelle* : ALCAMO Catherine (directrice, TPS /PS/MS/GS), CHAUVET Camille (PS /GS) MIGHELI Joëlle (TPS/PS/MS/GS et conseillère de La Chaudière)

**ATSEM** : ACKER Amélie, GRAMOND-PONCET Annick, PELLISSIER Géraldine

**Parents délégués** : BOILLOZ Mickaël (représentant P'tites canailles), BONNOT Patricia, LARCHER Virginie, ZANOLI Sonia

**Elus** : HATTON Agnès, SEUX Christine

**Associations** : TEYSSONNIER Virginie (cuisinière du SIVU)

### Excusés :

AMALBERT Christine (parent délégué), BEILLARD Vincent (maire de Saillans), BERCHAUD Céline (parent délégué), CHOQUART Allison (parent délégué), MISIURNY Olivier (IEN), MORIN Annie (élue), ROUX Sylvie (St Sauveur en Diois), SKUBICH Joël (parent délégué)

## 1) Effectifs prévisionnels rentrée 2019.

- **ECOLE ELEMENTAIRE.**

C'est officiel, à la rentrée de septembre 2019, l'école élémentaire ouvre une 5° classe ! Les effectifs prévisionnels sont de 115 enfants (29 CP, 14 CE1, 34 CE2, 17 CM1, 21 CM2). Les enseignantes réfléchissent d'ores et déjà à une répartition pédagogique. Est souligné également le fait que

cette année (2018 – 2019) nous avons accueilli plusieurs enfants de l'école de Véronne (principalement en CP et CM2). Or ces nouvelles inscriptions nous sont parvenues très tardivement, ce qui complique les répartitions de classe.

En prévision de cette 5° classe, la mairie demande aux enseignantes leurs besoins en matériel (bureaux, tables, chaises...). Cette demande est assez pressante car le budget est élaboré en ce moment. Les enseignantes précisent qu'un tel achat sera nécessaire car actuellement, l'école ne dispose pas assez de bureaux pour accueillir 115 enfants.

- **ECOLE MATERNELLE.**

Actuellement, il y a 65 enfants en maternelle, répartis dans 3 classes. Pour l'année prochaine (2019 – 2020), le prévisionnel est de 63 enfants (15 GS, 22 MS, 18 PS et 8 TPS).

Mme Alcamo précise qu'en septembre 2019, la loi rendra obligatoire l'admission à l'école des enfants de 3 ans, même s'ils ne sont pas propres. Un enfant ayant 3 ans (dans l'année civile) aura une obligation de scolarité à temps plein. Actuellement, certains enfants encore en apprentissage de la propreté viennent à l'école. A ce sujet, Mme Chauvet demande à la mairie, l'achat et l'installation d'une table à langer pour faciliter le travail des ATSEM lorsqu'elles doivent changer un enfant. Mme Seux comprend ce problème mais souligne le manque d'espace. Un parent délégué propose de faire appel à quelqu'un de bricoleur, mais cette idée est rejetée car l'installation ne serait pas aux normes. Mme Girain se propose pour regarder dans des catalogues de matériel spécialisé (type IME) en soulignant toutefois que ce matériel est souvent très cher.

Mme MIGHELI souhaite sensibiliser les parents qui mettent leurs enfants à l'école alors que ceux-ci ne sont pas propres. Cela donne en effet une charge de travail supplémentaire pour les ATSEM, qui doivent quitter la classe pour aller changer l'enfant, laissant l'enseignante seule avec tous ses élèves. Or, en ce moment, il y a des accidents quasiment tous les jours. Mme MIGHELI annonce également que, l'année prochaine, elle refusera

les TPS (Toute Petite Section, enfant de moins de 3 ans) lorsque ceux-ci ne seront pas propres. Enfin, en lien avec ce sujet, les ATSEM demandent un lave-linge plus gros ainsi qu'un sèche-linge. La mairie répond que l'achat d'un sèche-linge a déjà été évoqué. Il est d'ailleurs inscrit au budget. Un parent propose un achat en recyclerie (avec facture) afin de diminuer les coûts.

Suite à l'ouverture en septembre 2019 de la 3<sup>e</sup> classe de maternelle, la mairie a embauché une ATSEM, à hauteur de 8 heures par semaine. Mme Alcamo remercie la mairie, mais souligne tout de même que c'est insuffisant. Elle réitère donc sa demande pour avoir une ATSEM 16 heures par semaine (de 8h à 12h les 4 matins). La directrice informe également que, depuis le mois de janvier, les 2 écoles ont la chance de bénéficier de l'aide d'une personne en service civique, Bérénice Berchaud. Un contrat de 6 mois (de janvier à juillet 2019) a été signé sur la base de 30 heures par semaine. A l'unanimité, les enseignantes sont ravies de cette jeune personne qui est volontaire, efficace et qui apprend très vite. Son projet futur étant de passer le CAP petite enfance,

## **2) Point sur les projets en cours.**

**Concernant les 2 écoles :**

- **LA CHORALE.**

Cette année, le thème choisi est « Rythme et jeux de langage ». Le projet a été validé par L'Inspecteur de l'Education Nationale. Il sera mené par Mme XXXX Saskia et débutera en mai pour une restitution le 28 juin 2019. Tous les parents ainsi que les partenaires (la mairie, les P'tites Canailles) sont bien sûr invités. A cette occasion, différents stands (jeux, buvette, crêpes...) seront proposés.

- **EQUISENS.**

Il s'agit d'une sensibilisation autour du projet « Ponibus ». L'objectif est de proposer aux enfants de venir à l'école avec Loulou, un poney qui serait chargé de porter les cartables. Loulou est venu à l'école en début de semaine. Par le biais de différents jeux, les enfants de maternelle ont

appris à l'aborder, le caresser. Ils ont été sensibilisés aux règles de sécurité ainsi qu'aux modes de transports doux. L'intervention d'environ 30 minutes a captivé les enfants. Les plus grands (du CE1 aux CM2) bénéficieront également de différents ateliers sur le poney, la semaine prochaine.

- **SPORT.**

En 5<sup>e</sup> période (après les vacances d'avril), tous les enfants de l'élémentaire, ainsi que les GS de maternelle iront au stade une après-midi par semaine. Ensemble, ils feront des jeux collectifs. Cette année, au regard du nombre important de GS (27), ce projet concerne 131 enfants. Les enseignantes sollicitent donc les parents pour venir les accompagner. Le jour n'est pas encore précisé ; un tableau sera mis en place en temps opportun pour que les volontaires puissent s'inscrire. Par avance, merci à eux pour leur implication auprès des enfants.

- **INSTRUMENTARIUM.**

Pendant 2 jours (lundi et mardi 11 et 12 mars), une maman d'élève est venue présenter l'instrumentarium : une série d'instruments exceptionnels, pensés et créés par les frères Beschet. Les enfants ont pu manipuler et fabriquer des sons. Les enseignantes remercient vivement cette maman pour ce beau moment de découverte, de partage et d'écoute. L'instrumentarium sera présenté au temple d'Espenel le 16 et 17 mars. Tous ces ateliers sont ouverts au public.

### **Maternelle et CE1/CE2 : Exposition Boncompain.**

Au mois de décembre, les élèves de maternelle, ainsi que la classe de CE1/CE2 ont visité l'exposition Boncompain à Montélimar au musée d'art contemporain et au château des Adhémar). Suite à cette visite, les enfants réalisent divers travaux qu'ils exposeront en fin d'année.

**Maternelle et CP/CE1 : Cirque.** Le 3 juin, les enfants de Maternelle et les CP/CE1 passeront la journée à Piolenc, au cirque Alexis Gruss. Mme Chauvet demande à la mairie si Mme Pellissier pourra (de façon exceptionnelle) participer à cette sortie. En tant qu'ATSEM, elle aura effectivement vécu avec les enfants, toutes les différentes étapes de découverte et d'élaboration de ce projet. Elle souhaite donc accompagner les élèves au cirque, aboutissement de tout un travail préalable. Mme Seux comprend cette demande, mais indique aussi que cela risque d'être compliqué. Sans l'affirmer, Mme Hatton dit que ce sera sans doute possible.

### **CE1/CE2 : Polar**

Dans le cadre du festival du polar de Saillans, un illustrateur Mr Audouin Laurent est intervenu dans la classe. Les enfants ont été très enthousiastes. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux ont participé au festival le WE dernier.

### **CE2 : Permis piéton.**

Une date est prévue avec Mr Pellissier Thierry, garde champêtre. La remise des diplômes aura lieu le 8 avril.

### **CE2/CM1 : Projet photo aménagement du PLU.**

Encadrés par des intervenants de l'association Lysandra, les enfants ont travaillé sur un projet photo dont le thème était : Quel regard sur l'environnement proche ? Ce projet s'est soldé par une très belle exposition (photos et textes écrits par les enfants), actuellement à la salle du conseil de la mairie, et prochainement à la bibliothèque. Les parents ont été invités à l'école pour voir le travail de leurs enfants. De même pour les autres classes (y compris les maternelles). Tous félicitent les enseignantes, les enfants et les intervenants pour ce beau projet. Des parents proposent d'en faire un livre et de le vendre. Possibilité de le financer par le biais des P'tites Canailles. Plus d'informations sur l'association : [assolysandra@aliceadsl.fr](mailto:assolysandra@aliceadsl.fr)

Avec leur enseignante Mme Feyeux, les enfants vont étudier et proposer un aménagement d'une parcelle de terrain sur Saillans. A l'aide de plans, photos aériennes... ils analyseront la situation et réaliseront une maquette.

### **CM2**

- Journal : 1 numéro prévu avant la fin de l'année
- Permis Internet
- Jardinage (désherbage, plantation, compost...) à l'école ainsi que dans le jardin d'enfants
- Intervention de Mr Hirschler Joachim sur l'électricité, les panneaux photovoltaïques
- Visite du collège Revez- Long. La mairie accepte de financer le transport pour les 22 élèves.

### **3) Questions diverses.**

- Les enseignantes remercient le forum pour le tableau magnétique ainsi que les services techniques pour son installation.
- Elles soulignent également des soucis réguliers avec la porte d'entrée, mais jusqu'à présent toujours réparés par Eric.
- Problème de réglage du thermostat sur le radiateur en CM1/CM2.
- Soucis d'humidité sur les fenêtres du couloir de maternelle et dans la salle de motricité.
- Questions sur les paillasons. La mairie informe que ceux-ci sont commandés et en attente de livraison.
- La directrice d'élémentaire se questionne sur les sanitaires en élémentaire. Au vu de l'effectif important de l'année prochaine, le nombre de WC risque d'être insuffisant. Concernant l'EVIER sous le préau, serait-il possible de rajouter un robinet pour que les enfants aillent boire ? Cela limiterait l'engorgement aux sanitaires, principalement en été lorsque les enfants ont soif.

- Une évacuation incendie a eu lieu avant les vacances. Celle-ci a été rapide et très efficace. Toutefois, en raison de son niveau sonore trop faible, l'alarme est difficile à entendre dans les classes des grands (CE2/CM1 et CM1/CM2). Mme Alcamo propose de faire une évacuation pendant la sieste des petits. Chaque école a pour obligation de faire 3 évacuations incendie et 2 PPMS (1 évacuation et 1 confinement). Mme Seux demande à être informée lorsque ces exercices ont lieu à l'école.

### **Périscolaire.**

La mairie aborde le problème du déménagement du périscolaire. Actuellement dans « la classe du milieu », celui-ci devra laisser la place à la 5° classe, dès la rentrée de septembre 2019. Le problème est important car il faut absolument trouver un local adéquat. Les travaux dans l'ancienne perception ne seront pas finis pour la rentrée. Mme Migheli propose d'utiliser la salle de motricité, mais de façon temporaire (1 mois ou 2). Des parents rétorquent que ce n'est pas idéal car le périscolaire a besoin de tables pour le goûter, les dessins, le bricolage.... Mme Girain propose d'utiliser l'espace de la cantine. Mme Teyssonier répond que c'est impossible en raison des règles d'hygiène.

### **Cantine.**

Les parents délégués soulignent que le même problème se pose pour la cantine. Celle-ci arrive à saturation. Actuellement, certains enfants ne supportent plus d'aller à la cantine, car c'est trop bruyant, trop tendu. Cette situation résulte d'un nombre d'enfants très important. Or l'année prochaine, les effectifs augmentent.

Mme Seux insiste qu'il est très difficile de construire un nouveau bâtiment pour la cantine. Il y a beaucoup de normes et il faut compter au minimum 5 ans pour avoir les agréments. L'idée d'un 2° service est évoquée, mais celle-ci entraîne obligatoirement l'embauche de plus de personnels.

Selon la cantinière Mme Teyssonier, un 2° service n'est pas infaisable, mais avec plus de matériel et plus de personnels. Il faudra aussi réfléchir sur les horaires car les élèves mangeant en dernier risquent d'être affamés. Mme Pélissier propose de mettre des nappes en papier pour le 1° service : à la fin de celui-ci, il suffit d'enlever la nappe et de réinstaller de suite pour les prochains arrivants. Ce système évite de nettoyer les tables et fait donc gagner du temps.

### Conclusion :

- Voir avec le SIVU pour organiser un 2° service
- Augmentation possible des tarifs de la cantine

### **4) Informations des P'tites Canailles.**

- LOTO le 23 mars.
- Randonnée nature pédestre. La date n'est pas encore fixée, probablement en mai. Il s'agit d'un évènement autour de la nature (les fleurs, les oiseaux...) ouvert à tous. Il y aura des ateliers animés par des parents bénévoles, ainsi qu'un point ravitaillement. Une petite participation sera demandée.
- Vente de fleurs les 2 et 3 mai.
- Fête des écoles avec représentation de la chorale, le 28 juin. Des ateliers jeux seront proposés aux enfants. Buvette, restauration (galettes...)
- Appel aux volontaires pour aider à l'organisation du carnaval en avril.

La séance est levée à 20H50.

La secrétaire : Mme THOMAS Soazig

Les co-présidentes : Mmes BOUTET MARTIN Sylvie et ALCAMO Catherine



# Compte rendu du Conseil des écoles de Saillans N°1

du 19/11/2018

## Présents :

## Enseignantes :

*Elémentaire* : BOUTET-MARTIN Sylvie (directrice, CE2/CM1), GIRAIN Muriel (CE1/CE2), PUENTE Sarah (CM1-CM2), THOMAS Soazig (CP/CE1) complétée par GEOFFROY Léa (le jeudi et le vendredi)

*Maternelle* : ALCAMO Catherine (directrice, TPS/PS/MS/GS), MIGHELI Joëlle (TPS/PS/MS/GS, et conseillère de La Chaudière), CHAUVET Camille (TPS/PS/GS) complétée par DAUMAS Françoise (le vendredi), GRAMOND PONCET Annick (ATSEM)

*RASED* : Claudie PARDIGON (enseignante spécialisée)

**Parents délégués** : AMALBERT Christine, BOILLOZ Mickaël (représente aussi l'Association des Petites Canailles), BONNOT Patricia, LARCHER Virginie, ZANOLI Sonia

**Elus** : BEILLARD Vincent (maire de Saillans), AVOND-MASSIE Françoise (Espenel, remplace MC. DARFEUILLE), ROUX Sylvie (responsable SIVU et conseillère municipale de St Sauveur en Diois), SEUX Christine (élue jeunesse Saillans et Présidente du SIVU), MIGHELI Joëlle (La Chaudière)

## SIVU :

SEUX Christine (Présidente), ROUX Sylvie (responsable), TEYSSONNIER Virginie (cuisinière)

## Associations :

BOILLOZ Mickaël : Association des Petites Canailles

## Excusés :

MISIURNY Olivier (IEN), RIOU Mélanie (enseignante remplaçante), Clotilde FEYEUX (enseignante à temps partiel), ACKER Amélie (ATSEM), BERCHAUD

Céline (parent délégué), SKUBICH Joël (parent délégué), LARCHER Virginie (parent délégué), CHOQUART Allison.

## 1) Présentation des équipes et effectifs de l'année en cours.

Cette année l'école maternelle a ouvert une classe à la rentrée, suite au comptage des élèves par notre inspecteur de circonscription. Camille CHAUVET y enseigne à  $\frac{3}{4}$  temps et est complétée par Mme DAUMAS le vendredi.

Pour l'année 2018/2019, les effectifs sont les suivants :

- Ecole maternelle : 67 élèves (25GS, 14 MS, 24PS, 4TPS) :
  - Mme Migheli : 22 élèves (2 TPS, 7 PS, 7 MS, 6 GS)
  - Mme Alcamo : 25 élèves (1 TPS, 10 PS, 7 MS et 7 GS)
  - Mme Chauvet / Daumas : 20 élèves (1 TPS /7PS, 12 GS).

### Point sur le personnel d'encadrement de la maternelle :

A la suite de l'ouverture de la 3ème classe de maternelle, l'équipe de maternelle, appuyée par les parents délégués a demandé à la mairie l'octroi d'une personne pour aider au bon fonctionnement de la maternelle pour 16 h par semaine (4 matinées de 4 heures) en plus des 2 ATSEM présentes à temps plein sur le temps scolaire. Ceci afin de pouvoir aider les enfants dans leur hygiène et leurs apprentissages. La commune ne peut financer que 8h sur les 16 h demandées, c'est Géraldine PELLISSIER qui aide en classe de PS/MS de 9h à 11h le matin (4 matinée x 2h = 8 heures), ce qui est selon les maitresses et les ATSEM insuffisant pour s'occuper correctement des enfants et assurer les apprentissages dans le même temps. Mr Boilloz fait remarquer à la mairie que l'Inspecteur de l'Education Nationale préconise 1 ATSEM par classe à la maternelle. Mme SEUX explique que ce n'est pas obligatoire et que c'est un problème de budget. Tout le monde s'accorde à dire que depuis que la propreté n'est plus un critère d'entrée à l'école élémentaire, le travail des ATSEM s'est alourdi considérablement, actuellement, en PS, Mme ALCAMO compte 10 enfants pour lesquels la propreté n'est pas acquise et réitère la demande

de 16h de présence d'une 3<sup>ème</sup> adulte le matin sur la maternelle afin de prendre en compte cette surcharge de travail qui nuit au bon déroulement des ateliers. Mme CHAUVET souligne la meilleure efficacité du travail mené en classe quand Mme PELLISSIER est présente.

Mme GRAMOND-PONCET, ATSEM, souligne que les 2 heures de présence de Géraldine sont une aide pour la mise en place d'ateliers pédagogiques mais ne la soulage pas sur les tâches d'hygiène et de ménage. Mr BOILLOZ appuie les enseignantes dans le renouvellement de cette demande. Mme Seux rappelle le coût de la scolarité par élève :

- A la maternelle : 1678€ par élève
  - A l'élémentaire : 331,49€, la différence étant essentiellement liée au coût de personnel (ATSEM)
  - Et la demande émanant de la Cour des Comptes de réduire les frais de fonctionnement.
- Ecole élémentaire : 106 élèves (12 CP, 33 CE1, 20 CE2, 19 CM1, 22 CM2)
    - CP/CE1 : Mmes THOMAS et GEOFFROY : 23 élèves, 12 CP et 11 CE1 (2 dossiers MDPH, 1 AVS en classe)
    - CE1/CE2 : 27 élèves : 22 CE1 et 5 CE2
    - CE2/CM1 : 28 élèves : 15 CE2 et 13 CM1
    - CM1/CM2 : 28 élèves : 6 CM1 et 22 CM2. (2 dossiers MDPH, 1 AVS en classe)

Mme BOUTET-MARTIN précise qu'il faudra anticiper le départ de 22 CM2 et l'arrivée de 26 GS (25 + 1 GS qui arrive en janvier 19 sur l'école), ce qui ferait passer l'effectif à 110 sur l'école élémentaire et la possibilité d'une ouverture de classe. Cette année malgré les effectifs importants cette ouverture n'a pas eu lieu en raison des inscriptions non prévues d'élèves venant de l'école de Véronne. Cela se reproduira-t-il l'année prochaine ? Impossible de répondre à cette question, l'équipe a toutefois noté que les inscriptions des élèves de Véronne se faisaient surtout en classe de CP/CE1, ou CM. Cette augmentation d'effectif questionne aussi au niveau de la cantine, à l'heure d'aujourd'hui Mme SEUX assure qu'aucun enfant n'est refusé, même ceux sur liste d'attente. Mme Bonnot précise que pour

les parents qui travaillent et qui ont leurs enfants sur liste d'attente, il est très inconfortable de s'organiser du jeudi pour le lundi. Sont soulevées les questions du bruit dans la cantine qui augmente avec le nombre d'enfant et la possibilité d'un deuxième service pour mieux répondre aux besoins (10 élèves de plus chaque jour par rapport à l'an dernier).

- RASED :

Claudie PARDIGON, enseignante spécialisée, intervient auprès des élèves en difficulté dans leurs apprentissages, à la demande des enseignants. Elle apporte un regard extérieur sur l'enfant et est en lien avec les adultes qui s'occupent de l'enfant. Elle profite de ce 1<sup>er</sup> conseil d'écoles pour présenter le Réseau d'aides de Die dont Saillans fait partie. Il est composé d'une psychologue scolaire, Mme Christine CHAFFOIS, et d'elle-même. Cette équipe devrait être complétée par un maître G spécialisé dans les troubles comportementaux, mais depuis plusieurs années, il n'y a plus de formation et ces enseignants ne sont pas remplacés lorsqu'ils partent à la retraite.

Le réseau intervient sur les « grosses » écoles du Diois, Claudie est présente 2 demies journées par semaine sur l'école, la moitié de l'année (cette année de septembre à février). L'ensemble du conseil déplore la baisse du nombre d'heures d'intervention et la perte du maître G.

La psychologue scolaire réalise des entretiens avec les élèves et leurs parents, des bilans, mais elle ne fait pas de suivi sur le long terme, elle intervient sur demande et autorisation des parents.

Ce regard pluriel permet de mieux traiter les difficultés des élèves et de parfois les orienter vers les professionnels les mieux adaptés.

Les parents délégués souhaitent se renseigner pour mener une action en faveur du renforcement des réseaux d'aides, partenaires essentiels de l'école.

## **2) Modification du règlement intérieur des écoles.**

Avec le retour à la semaine de 4 jours, il faut modifier le paragraphe des horaires de l'école ainsi que celui concernant les horaires des APC. Cf document ci joint. A propos des retards, les enseignantes de l'élémentaire

demandent l'ajout suivant : « **les élèves en retard doivent être accompagnés par leurs parents jusqu'à l'enseignant** ». Le nouveau règlement intérieur ainsi modifié est adopté à l'unanimité des votants.

### **3) Les projets.**

- **Maternelle :**

Les enfants des trois classes décroissent tous les mardis et jeudis après-midi. Ils sont donc mélangés et travaillent ensemble sur différents domaines :

- Sports collectifs avec Mme Acker
  - Espace et culture scientifique avec Mme Alcamo
  - Pratiques artistiques avec Mme Migheli.
- Ainsi que : anglais, informatique et atelier philo

Mme ALCAMO souligne qu'à la demande de l'IEN, Mme CHAUVET intervient en élémentaire où les effectifs sont très chargés. Elle enseigne la Découverte du Monde aux CE1 de la classe de CP/CE1 2 après-midi par semaine.

Bibliothèque : 1 créneau de plus a été demandé, donc chaque enfant s'y rendra pendant 2 trimestres, merci aux bénévoles de la bibliothèque pour l'accompagnement des enfants sur le trajet.

2 projets avec des classes de l'élémentaire entièrement financés par les Petites Canailles :

- Projet maternelle + CE1/CE2 : musée de Montélimar et château des Adhémar pour la visite de l'exposition de BONCOMPAIN le 18/12.
- Projet cirque avec la classe de CP/CE1 : Sortie prévue au cirque Alexis GRUSS à PIOLENC (répétitions, animaux, spectacle, ateliers de pratique, pique-nique) = en fin d'année scolaire.

- **Elémentaire :**

- CE2/CM1 :

Les élèves travaillent depuis le début de l'année sur un projet photo (« Grandir en Cultures »), en partenariat avec l'association Lysandra. Pour préparer ce projet, ils sont allés avec la classe de CM1/CM2 visiter une expo photos à Chabeuil au mois de septembre (merci aux Petites Canailles). Avec le regard que les enfants portent sur leur territoire, ils prennent des photos et écrivent sur leurs ressentis. Ils choisiront les photos qui seront exposées localement à Saillans et dans la vallée de la Drôme, avec les travaux des 10 classes qui ont participé à ce projet entièrement financé par la Fondation de France. Il est précisé que le coût de ce projet se bornera aux impressions des photos et l'achat de piles pour les appareils photos prêtés par l'Inspection, soit environ 50€. Merci encore au Petites Canailles de leur soutien.

- CM1/CM2 :

Suite à la visite de l'expo à Chabeuil, les élèves travaillent sur le portrait. Les projets de continuer le journal et les sorties vélo sont à l'étude et dépendront aussi de l'attitude des élèves.

Comme les années précédentes, à l'occasion des fêtes de Noël, les élèves fabriqueront des objets et des gâteaux qui seront vendus lors du marché dominical le **16 décembre**.

- **Les deux écoles**

Le projet chorale est maintenu (avec la même intervenante, Zakia) ; il est actuellement en cours d'élaboration. La restitution par les enfants aura lieu en fin d'année scolaire. Le coût de cette intervention est de 2546 € dont 2000 euros seront pris en charge par la mairie et le reste par l'Association des Petites Canailles. Les enseignantes remercient ces partenaires pour la réalisation de ce projet qui donnera lieu à un spectacle à la fin de l'année.

Sport : De septembre à novembre, les vendredis après-midi, tous les enfants du CP au CM2 ont participé à un cycle de course longue, au stade. En dernière période (vacances d'avril – juillet), ils seront rejoints par les GS pour faire un autre cycle sportif.

Les partenariats avec la bibliothèque et le forum fonctionnent toujours bien : merci à Mme BOUGARD et les parents bénévoles pour leur soutien.

Le projet d'achat de tablettes est réalisé avec un financement 50% mairie et 50% (9 tablettes, 3 robots, cartes d'abonnement). Depuis le conseil, les tablettes sont arrivées et ont été configurées par Mr RIOSSET conseiller numérique de la circonscription. Nous sommes en attente de la connexion internet. Une formation par Mr RIOSSET est prévue pour les enseignantes et une rencontre avec Mr SAULNIER président du Forum est prévue pour inclure Jérémie SERME dans le projet.

#### **4) Point sur les locaux.**

Mme Seux demande aux enseignants de faire des photos lorsqu'ils repèrent un dysfonctionnement.

Toutes les salles disponibles sont occupées, la salle d'atelier de l'élémentaire qui sert aussi au périscolaire est utilisée dans le cadre des échanges de services et par l'enseignante spécialisée du RASED.

Les fuites de gouttières (préau et coursive élémentaire) ainsi que l'étanchéité des menuiseries du bâtiment de maternelle nous semblent prioritaires.

Nous avons demandé à ce que soit installé un interrupteur hors de portée des élèves pour ouvrir la porte d'entrée de l'école depuis l'intérieur. En effet, à ce jour, la porte n'est fermée que de l'extérieur. C'est en cours.

Couloir d'entrée = à rafraîchir sert pour le moment de dépôt de vêtements oubliés... un mot sera adressé aux parents afin qu'ils viennent les récupérer.

PPMS : lors de l'exercice de confinement nous avons fait le point sur les équipements des locaux. Merci au garde champêtre, ancien gendarme pour tous les conseils donnés. Mme SEUX indique que des rideaux sans teint seront à l'essai en maternelle pour augmenter le camouflage.

Les enseignantes saluent la qualité du ménage fait et les prises d'initiatives.

#### **5) Questions diverses**

En ce qui concerne la sécurité autour de l'école, des réunions se sont tenues en mairie et ont abouti aux aménagements suivants : emplacements dépose-minute, augmentation des places de stationnement, sens de circulation...

Cantine : l'augmentation des effectifs engage une réflexion autour du fonctionnement de la cantine et du nombre de places avec une augmentation du bruit, un deuxième service paraîtrait une bonne réponse mais générerait des frais supplémentaires en personnel.... A suivre.

Aménagement des cours :

- Projet d'installation d'un panneau de basket mural sous le préau de l'élémentaire validé par la mairie.
- Remise en état de la cabane à l'étude, Mme Seux demande des devis pour l'achat d'un garage à vélo qui serait positionné dans le recoin à côté de la classe de Mme ALCAMO.
- Plantation de kiwis et plantes aromatiques dans la plate-bande de la cour de maternelle, transformation des bacs à sable en bacs à fleurs.
- Le toit végétalisé des classes récentes est à refaire.
- Le jardin de la cour d'élémentaire sera entretenu par la classe de Mme PUENTE et le petit jardin du jardin d'enfants sera également réutilisé.

Mr BEILLARD informe les enseignantes que l'intercommunalité propose un jeu sur la transition énergétique (animé par archijeu dans les écoles).

Mr BOILLOZ des Petites Canailles annonce le loto des écoles pour le 23 mai, la vente de fleurs les 2 et 3 mai, l'organisation d'une rando famille le 18 mai, et à confirmer la fête des écoles le 15 juin. Alors à vos agendas !

La séance est levée à 20h45.

La secrétaire :

Mme GIRAIN

Les co-présidentes :

Mmes BOUTET-MARTIN S. et ALCAMO C.